



# Projet associatif

Février 2016



# PROJET ASSOCIATIF

## 1 Identité et valeurs de l'association

### 1.1. Historique et principales évolutions

L'association de l'Hôtel Social a été fondée en 1968 par la volonté conjugée d'associations regroupées au sein du Comité de Liaison des Œuvres Religieuses d'Entraide (C.L.O.R.E.) et de la Ville de Lyon. Il s'agissait alors de répondre aux besoins de personnes en rupture sociale, en introduisant une continuité et une dimension éducative dans l'hébergement, à la différence des asiles de nuit.

Dès lors, l'association a imaginé et mis en place un ensemble de solutions d'hébergement et d'accompagnement adapté aux différentes situations familiales et aux difficultés rencontrées. Tout au long de son histoire, l'association a ainsi progressivement élargi le public accompagné, et diversifié ses modes d'intervention.

En 2013, l'association change de statuts, de nom et devient LAHSo, pour affirmer l'identité commune aux différents établissements et services, et mieux communiquer sur l'ensemble de son action.

### 1.2. Les valeurs qui fondent notre action

**Laïcité et non-discrimination** – L'association affirme son attachement indéfectible au modèle républicain d'intégration. Elle affirme aussi - et sans compromis - les principes de non-discrimination et de laïcité dans l'exercice de ses activités. L'association agit dans le respect des droits et de la dignité des personnes et contribue à l'engagement pour une solidarité active que doit la société à ses membres les plus vulnérables. Elle affirme les principes de continuité dans la prise en charge et la nécessité de ne pas s'enfermer dans des logiques de turn-over pour répondre au plus grand nombre.

**Participation et autonomie des personnes** – L'association veut relever le défi des nouveaux enjeux du travail social qui ne peut se réduire à des logiques d'assistance. L'ambition est de construire une relation équilibrée avec les personnes accueillies, afin de leur permettre d'accéder à l'autonomie dans les démarches engagées et d'exercer de réels choix de vie pour elles-mêmes et leur famille, tout en bénéficiant des sécurités de base.

38 postes d'insertion par l'activité économique



Plus de 300 personnes en accueil de jour isolé ou familles



247 places en Centre d'hébergement et de réinsertion Sociale réparties sur trois structures spécifiques et adaptées en fonction des compositions familiales



130 ménages accompagnés vers et dans le logement dont 20 baux glissants



15 places en service petite enfance et en mixité d'accueil quartier et CHRS



**Prise en compte globale des personnes et de leur situation** – LAHSo défend une vision globale de la personne dans ses activités d'accompagnement, visant tant à garantir la satisfaction de ses besoins fondamentaux qu'à respecter et prendre en compte son histoire, son parcours, et l'ensemble des aspects de sa situation personnelle et familiale. Ceci implique une forte capacité d'adaptation à chaque situation rencontrée, et le refus d'une action uniforme et standardisée.

**Susciter la prise de parole de la personne accueillie**, l'associer à l'élaboration de son projet et la rendre actrice de son devenir, ouvrent la voie à une meilleure prise en compte et une véritable reconnaissance des personnes « en grande difficulté ». De la même manière, LAHSo favorise l'expression collective et la participation des personnes accompagnées à son fonctionnement et au développement de ses projets. C'est ainsi promouvoir leur citoyenneté et leur « pouvoir d'agir ».



## Innovation et droit à 'expérimentation

– L'association entend prendre sa place dans le débat public comme acteur citoyen sur les questions d'exclusion. Dans un environnement de plus en plus normé et contraint en termes financiers, dans un contexte de forte évolution des situations de précarité, elle affirme que le droit à l'expérimentation est fondamental, sa mise en œuvre doit être soutenue par les pouvoirs publics.

**Partenariat et travail en réseau** – L'identité associative de LAHSo s'est construite dès le départ sur des modes de collaboration et de partenariats, et s'inscrit dans une logique de réseau. Cela a permis à l'association d'améliorer les réponses apportées au public, organisant des interventions adaptées, cohérentes avec les orientations des politiques publiques, et favorisant son ancrage sur le territoire<sup>1</sup>.

Son implication dans les réseaux conforte son engagement et son expertise en matière de précarité autour d'un même projet sociétal. LAHSo conçoit ses modes de coopération à travers un partenariat actif imbriquant les dimensions politiques, stratégiques et opérationnelles. Elle induit une implication constante de l'ensemble des parties prenantes : administrateurs, salariés, bénévoles, personnes accompagnées.

### 1.3 Organisation interne au service du projet associatif et des valeurs défendues

L'association s'attache à développer un savoir-faire qui s'appuie résolument sur les compétences des professionnels du travail social. Elle reconnaît, par ailleurs, l'action complémentaire des bénévoles pour des services ponctuels et des missions déterminées sous convention de bénévolat.

L'association affirme son attachement aux valeurs de l'économie sociale et au principe d'égalité de traitement dans la gestion de ses ressources humaines.

Elle adapte son mode de gouvernance pour répondre aux enjeux actuels, dans une organisation respectueuse des personnes et répondant ainsi à la construction d'une identité commune aux différents

. En regroupant, à partir de 2010, les fonctions supports autour d'une direction générale, en recentrant les établissements et services autour du cœur de métier et de la prise en compte des individus, LAHSo décide ainsi de s'inscrire dans une dynamique garantissant la bientraitance, et favorisant l'innovation sociale.

Des commissions transversales thématiques, composées de salariés, d'administrateurs et de personnes accompagnées, permettent l'échange de pratiques, l'adaptation des projets et la réflexion sur de nouveaux modes d'intervention<sup>1</sup>.

## 2 contexte et enjeux

Notre secteur connaît aujourd'hui des bouleversements majeurs et n'est sans doute qu'au début d'une profonde mutation, dont on ne connaît encore ni les ruptures, ni les continuités. Face à l'ampleur d'une telle question, l'association veut rester actrice. C'est parce que l'action sociale connaît à la fois continuité et bouleversements qu'elle offre des opportunités qu'il faut pouvoir penser, concevoir, saisir puis construire avec le matériau d'ingénierie suffisant. Aujourd'hui, malgré l'évolution du cadre législatif en direction des plus démunis et la mobilisation des associations, l'exclusion demeure, notamment du fait de :

un contexte socio-économique qui génère de nouveaux mécanismes d'exclusion,  
un monde du travail exigeant en termes de compétences,  
une pénurie de logements sociaux ou de logements adaptés aux plus démunis,  
un contexte migratoire et le durcissement du droit des étrangers qui accroît la précarité de ces publics,  
des formes de discrimination qui aggravent lourdement la situation des populations accueillies.

LAHSo est un acteur institutionnel qui est partie prenante de la mise en œuvre des politiques publiques de lutte contre les exclusions.

Elle veut rester force de propositions, dans un contexte de plus en plus contraint, caractérisé par la limitation des financements publics, et une initiative de création de nouveaux dispositifs désormais attribuée exclusivement aux pouvoirs publics (appels à projets et nouveaux schémas de planification introduits par la loi HPST



Elle est attachée à la mise en œuvre de la loi du 29 juillet 1998 qui définit l'accès de tous aux droits fondamentaux dans les domaines de l'emploi, du logement, de la santé, de la justice, de l'éducation, de la formation, de la culture et de la protection de la personne, de la famille et de l'enfance. Cette loi fait de la lutte contre les exclusions un impératif national que la loi sur le droit au logement opposable en 2017 (dite loi DALO) est venu renforcer.

Elle cherche à valoriser et développer son expertise dans le champ de la précarité, dans son approche du travail social en cohérence avec le plan d'action interministériel en faveur du travail social et du développement social.

### 3. Orientations et axes prioritaires

#### AXE 1 Développer et améliorer la qualité des actions liées à l'accueil, l'hébergement et l'accès au logement

##### Enjeux et objectifs

Améliorer la qualité de l'accueil et du cadre de vie ;  
Poursuivre l'adaptation de l'accompagnement, en fonction des publics accueillis et de leurs situations ;  
Renforcer et développer la transversalité et les actions entre les différents services de LAHSO.

##### Déclinaison opérationnelle

###### ❖ CHRS Riboud :

- Améliorer les conditions d'accueil des hommes isolés par la reconstruction des locaux du CHRS à l'horizon de 2019 ;
- Développer une prise en charge médico-sociale qui allie l'hébergement et le soin pour les personnes isolées en fin de vie ou malades chroniques.

###### ❖ Point accueil :

Définir et mettre en œuvre le concept de Premier accueil social inconditionnel de proximité, afin de mieux identifier le rôle d'un accueil de jour dans le champ de l'hébergement et de l'accès au logement des publics à la rue.

###### ❖ Accueil et Logement et Service Habiter :

- Améliorer et diversifier l'offre de logements et d'hébergement ;
- Adapter l'accompagnement social global aux besoins des publics hébergés et/ou logés ;
- Renforcer le partenariat avec les bailleurs, dans une organisation décloisonnée et ouverte sur le territoire, pour dépasser et faire évoluer les cadres institutionnels et adapter les réponses aux besoins.

###### ❖ Charade :

- Travailler sur l'intégration et l'articulation des places d'urgence au sein de la Charade, et spécifier une partie de ces places pour l'accueil des femmes victimes de violences ;
- Améliorer l'accueil et la prise en compte des enfants au sein du CHRS et en lien avec le service petite enfance ;

###### ❖ Transversal :

Stabiliser le lieu ressources emploi formation, organiser la commission logement, favoriser le rapprochement actions culturelles, sports et loisirs...

Elle s'engage de manière conforme aux orientations de la loi 2002-2 qui rénovent l'action sociale et médico-sociale, en affirmant formellement le droit des usagers. Elle met en œuvre les procédures d'évaluation interne et externe et actualise régulièrement son projet pour lui permettre d'ajuster

L'association se reconnaît pleinement dans les principes promus par la loi ESS de 2014, que sont l'égalité, le partage, l'innovation sociale et la démocratie dans le cadre d'un développement économique et social créateur de richesses. Elle a pour ambition de se saisir des nouvelles formes de coopération introduites par cette réforme, avec les différents acteurs de l'économie sociale et solidaire



## Axe 2 Renforcer nos interventions dans le champ de l'insertion par l'activité économique

### Enjeux et objectifs

- ⇒ Poursuivre le développement d'activités dans le champ de l'Insertion par l'Activité Economique, l'accès à un emploi constituant l'une des clés centrales de l'insertion ;
- ⇒ Conduire, en amont, une réflexion de fond sur les modèles et sur les liens entre le secteur de l'insertion par l'économique et l'économie sociale et solidaire.

### Déclinaison opérationnelle

- Poursuivre le plan de développement du Grenier en renforçant les liens avec le monde économique, en développant une stratégie de commercialisation et de recherche de marchés ;
- Continuer à promouvoir la création d'un lieu commun, « le village des solidarités » pour organiser les collaborations entre le monde de l'insertion et de l'entreprise et favoriser l'émergence d'un nouveau modèle économique.

## Axe 3 Renforcer l'expertise et améliorer nos réponses dans des domaines spécifiques

### Enjeux et objectifs

- ⇒ Face à l'évolution continue des demandes, des besoins, des profils, allier notre expertise en matière de précarité à une meilleure prise en compte des difficultés spécifiques ;
- ⇒ Développer une approche de la prévention, par exemple en matière de conduites violentes, conduites addictives, protection de l'enfance, ...

### Déclinaison opérationnelle

- Former des équipes et améliorer les expertises sur les questions de santé mentale et addictions, droits des étrangers, femmes victimes de violence, petite enfance, familles vivant en bidonvilles, en lien avec la recherche et la formation ;
- « Projet addictions précarité » : Construire et mettre un œuvre dans un partenariat renforcé, un projet sur la réduction des risques liés à l'usage, à partir du CHRS Riboud et d'une offre de logement dédiée (Expérimentation issue des projets « un chez soi d'abord »).

## Axe 4 Imaginer de nouveaux modes de coopérations et de mutualisations

### Enjeux et objectifs

Après une période de regroupement et de fusion entre associations, conduire une réflexion sur les nouveaux modes de regroupements et espaces de coopération. Faire évoluer les modes de gouvernance interne dans une perspective de renforcement de la participation de l'ensemble des parties prenantes.

### Déclinaison opérationnelle

#### En Externe

- Renforcer notre positionnement au sein du réseau d'acteurs locaux ;
- Réfléchir à de nouvelles formes de coopérations par thématiques ou projets, tout en gardant notre identité.

#### En Interne

Renforcer et améliorer le fonctionnement par commissions mixtes paritaires intégrant administrateurs, professionnels, membres de la direction, personnes accompagnées ;  
Développer la place des bénévoles, dans l'ensemble des établissements et services, sur la base des expériences déjà menées au Point Accueil, au Grenier, à la Charade ;  
Promouvoir le pouvoir d'agir et l'exercice de la citoyenneté des personnes accompagnées au sein de LAHSo, via une réflexion renouvelée sur la composition des différentes instances.



## AXE 5 Développer des actions innovantes valorisant la participation, l'expertise et la citoyenneté des personnes accompagnées

### Enjeux et objectifs

Au-delà des discours récurrents sur la participation, s'engager concrètement dans des expérimentations et actions visant à rendre les personnes autonomes et actrices de leur parcours.

### Déclinaison opérationnelle

Expérimenter des actions d'auto-réhabilitation des logements, pour favoriser l'investissement et l'appropriation du lieu de vie par les personnes ;

Expérimenter, capitaliser et diffuser des actions autour du « travail pair » sur le territoire lyonnais, en lien avec l'expérimentation grenobloise soutenue par la DIHAL ;

Réfléchir à la mise en place d'actions d'Alternative à la manche.

## Axe 6 Développer les actions de communication et diversifier les sources de financement en développant l'appel aux dons privés, au mécénat, au financement participatif

### Enjeux et objectifs

Se rendre visible auprès du grand public pour promouvoir et valoriser notre intervention auprès des publics précaires.

Être reconnu comme un acteur incontournable dans le champ de la lutte contre les exclusions, en vue notamment d'approcher de nouvelles sources financières.

### Déclinaison opérationnelle

- Envisager à l'occasion des 50 ans de LAHSo, et/ou de l'ouverture de Riboud, une campagne massive de communication sur le territoire lyonnais, en lien avec de entreprises ;
- Valoriser et diffuser le projet associatif.
- Définir une stratégie de recherche de financements, différenciée suivant les activités ou services : mécénat (financier, de compétences, de projets), financement participatif, appel aux dons.

**Au-delà de ces orientations, LAHSo veut rester ouverte aux éventuelles opportunités de développer de réponses sur de nouveaux champs d'action ou de nouveaux territoires, en cohérence avec son projet.**

## 4. Mise en œuvre et suivi

Le projet associatif se veut être un outil stratégique, dynamique et fédérateur. Son appropriation par les professionnels, les bénévoles, les personnes accompagnées, les administrateurs passe par une diffusion systématique, notamment dans les livrets d'accueil et autres supports de communication.

Pour le suivi et la mise en œuvre, une Commission dite de « Prospective » est constituée, composée au minimum de 3 administrateurs, de la direction générale et de celle du développement. En lien étroit avec le Conseil d'administration, elle est chargée de :

- ⇒ Réactualiser le projet associatif en amont du travail quinquennal sur les projets d'établissements, projet associatif à soumettre à la validation du Conseil d'administration ;
- ⇒ Définir le plan d'action et les moyens dédiés, suivant une déclinaison annuelle, pour la mise en œuvre de ces orientations ;
- ⇒ Réaliser des bilans d'étape sur le suivi du projet et de son plan d'action.